Guide de référence rapide pour la pomme de terre

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation n°	Mode d'application	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications foliaires	Dose d'application*	DS (heures)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Biosolutions										
Biostimulant	Megafol	2025297F	Foliaire	S	S.O.	1,0 L/acre (2,5 L/ha)	0		S.O.	Aide les plantes à répondre aux stress abiotiques, y compris : dommage physique, chaleur, basse température et sècheresse. Considérer comme une partie régulière de votre programme de pulvérisation pour aider dans les situations de stress. En cas de dommage physique, appliquer dès que possible par la suite.
Efficacité de l'utilisation des nutriments	Envita DRY	2023743S	Foliaire	L	S.O.	5 g/acre (12,5 g/ha)	0			Ce ne sont pas tous les produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec Envita® Dry. Certains produits d'association en réservoir peuvent avoir un effet néfaste sur *Gluconacetobacter diazotrophicus* (Gd), la matière active d'Envita Dry. Assurez-vous de consulter le site Web de Syngenta Canada pour de plus amples renseignements : https://www.syngenta.ca/productsdetail/envita-dry#tank-mix.
Seed Treatments										
Maladies transmises par la semence	Revus (Groupe 40)	29074	Sur la semence	L	1	13 à 26 mL/100 kg (5,9 à 11,8 mL/cwt)	S.O.	Mildiou (en prévention)	Pourriture rose	
Maladies transmises par la semence	Vibrance Ultra Potato (Groupes 3 + 7 + 40)	33171	Sur la semence	L	1	32 mL/100 kg + 2,0 mL/100 kg de colorant bleu (inclus dans le second compartiment du bidon)	S.O.	Rhizoctonie, pourriture sèche fusarienne, gale argentée, mildiou (en prévention)	Pourriture rose	
Ravageurs broyeurs et suceurs	Actara 240SC (Groupe 4)	28407	Sur la semence	L	1	7,9 à 24,4 mL/100 kg (3,6 à 11,1 mL/cwt)	S.O.	Pucerons, doryphore de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre		La dose d'application dépend du taux de semis. Ne pas dépasser 488 mL/ha/saison.
Large spectre	CruiserMaxx Vibrance Potato (Groupes 4 + 3 + 7 + 12)	32009	Sur la semence	L	1	32,5 mL/100 kg de semences (14,7 mL/cwt)	S.O.	Rhizoctonie, pourriture sèche fusarienne, gale argentée, pucerons, cicadelle de la pomme de terre		Facultatif + 2,0 mL de colorant bleu (petit bidon)/100 kg de semences.
Dans le sillon										
Maladies transmises par le sol	Elatus (Groupes 7 + 11)	31973 31977	Dans le sillon	L E	1	Elatus® A : 4 à 6 mL/100 m de rang Elatus® B : 0,2 à 0,3 L/acre (0,5 à 0,75 L/ha)	12	Rhizoctone de la tige et des stolons, gale argentée	Verticilliose	Afin d'optimiser la gestion de la résistance, compter les applications sur les plantons et au sillon de fongicides du Groupe 7 dans le total des applications foliaires recommandées du Groupe 7.
Maladies transmises par le sol	Quadris (Groupe 11)	26153	Dans le sillon	L	1	4 à 6 mL/100 m de rang	12	Rhizoctonie, gale argentée		
Maladies transmises par le sol	RidomilGold 480 SL (Groupe 4)	28474	Dans le sillon	S	1	4 mL/100 m de rang	12		Pourriture rose	
Maladies transmises par le sol	Orondis Gold DC (Groupes 4 + 49)	35176	Dans le sillon	E	1	18 mL/100 m de rang	12		Pourriture rose, pourriture aqueuse	
Ravageurs broyeurs et suceurs	Actara 240SC (Groupe 4)	28407	Dans le sillon	L	1	3,4 à 4,4 mL/100 m de rang	12	Pucerons, doryphore de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre		

DS = Délai de sécurité DAAR = Délai d'attente avant la récolte S.O. = Sans objet

Moment d'application



syngenta®



Veuillez vérifier auprès de votre emballeur ou de votre acheteur avant d'utiliser n'importe quel produit Syngenta sur des pommes de terre susceptibles d'être exportées. Pour obtenir la liste complète des limites maximales de résidus (LMR), veuillez consulter la base de données Foodchain ID Regulatory Limits de BCGlobal à l'adresse https://bcglobal.bryantchristie.com/db#/pesticides/query. Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur les LMR applicables aux marchés d'exportation, veuillez contacter Syngenta afin d'obtenir les informations les plus récentes. Les marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs.

*Pour des renseignements complets à propos des doses, consulter l'étiquette du produit. Les informations sur les doses sont basées sur les étiquettes des produits. Si l'étiquette contient des fourchettes de doses, les doses les plus couramment utilisées sont indiquées ici.

Avant l'application, toujours consulter l'étiquette afin de confirmer les renseignements sur l'homologation pour la culture/le groupe de cultures et sur l'application, ainsi que sur les zones tampons, l'EPI, etc.

Tous les renseignements sont à jour au moment de la publication et sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Pour plus d'information, communiquez avec notre Centre d'interaction avec la clientèle au 1-87-SYNGENTA (1-877-964-3682) ou visitez Syngenta.ca.

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer. Elatus® est un emballage jumelé du fongicide Elatus® A et du fongicide Elatus® B. Actara®, ADEPIDYN®, Aprovia®, Boundary®, Bravo®, Cruiser Maxx®, Desica®, Dual II Magnum®, Elatus®, Incipio®, Kadexa™, Minecto®, Miravis®, Orondis®, PLINAZOLIN®, Quadris®, Quadris Top®, Reglone®, Revus®, Ridomil Gold®, Stadium®, Venture®, Vibrance® et le logo Syngenta sont des marques de commerce d'une société du groupe Syngenta. Megafol™ est une marque de commerce de VALAGRO S.p.A., société du groupe Syngenta. Envita® est une marque de commerce d'Azotic Technologies limitée utilisée sous licence. © 2026 Syngenta.

260921

Guide de référence rapide pour la pomme de terre

Regroupement	Produit (Groupe)	Homologation nº	Mode d'application	Ordre de mélange WALES	Nbre maximal d'applications foliaires	Dose d'application*	Adjuvant	Intervalle (jours)	DS (heures)	DAAR (jours)	Suppression de	Répression de	Commentaires
Fongicides													
Taches foliaires	Aprovia Top (Groupes 3 + 7)	31526	Foliaire	E	4 (2)	0,26 à 0,39 L/acre (0,64 à 0,97 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	14	Brûlure hâtive	Taches brunes	Afin d'optimiser la gestion de la résistance, compter les applications sur les plantons et dans le sillon de fongicides du Groupe 7 dans le total des applications foliaires recommandées du Groupe 7.
Taches foliaires	Miravis Duo (Groupes 3 + 7)	33206	Foliaire	L	3	0,4 L/acre (1,0 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	14	Brûlure hâtive, taches brunes	Moisissure grise, moisissure blanche	Afin d'optimiser la gestion de la résistance, compter les applications sur les plantons et dans le sillon de fongicides du Groupe 7 dans le total des applications foliaires recommandées du Groupe 7.
Taches foliaires	Quadris Top (Groupes 3 + 11)	30518	Foliaire	L	3	0,23 à 0,4 L/acre (0,57 à 1 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	14	Brûlure hâtive	Taches brunes, dartrose, moisissure blanche	La dose d'application diffère selon la cible.
Mildiou	Orondis Ultra (Groupes 40 + 49)	32805	Foliaire	L	3	0,16 à 0,24 L/acre (0,4 à 0,6 L/ha)	Aucun	7 à 14	12	14	Mildiou		
Mildiou	Orondis Advanced (Groupes 29 + 49)	35748	Foliaire	L	4	0,25 à 0,32 L/acre (0,63 à 0,79 L/ha)	Aucun	7 à 10	24	14	Mildiou, moisissure blanche		
Mildiou	Revus (Groupe 40)	29074	Foliaire	L	4	0,16 à 0,24 L/acre (0,4 à 0,6 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,25 % v/v	7 à 10	12	14	Mildiou		Pour une meilleure gestion de la résistance, appliquer avec un fongicide ne faisant pas partie du Groupe 40 et efficace contre le mildiou.
Mildiou	Ridomil Gold 480 SL (Groupe 4)	28474	Foliaire	S	3	84 mL/acre (0,21 L/ha)	Aucun	14	12	14	Mildiou (voir les commentaires)	Pourriture rose, pourriture aqueuse	Certaines souches de mildiou sont plus ou moins sensibles à Ridomil Gold. Appliquer avec un fongicide ne faisant pas partie du Groupe 4 et efficace contre le mildiou
Large spectre	Kadexa SC (Groupe 29)	35449	Foliaire	L	6 (dose élevée) 10 (dose faible)	0,16 à 0,24 L/acre (0,4 à 0,6 L/ha)	Aucun	7 à 10	24	14	Mildiou, moisissure blanche		La dose d'application diffère selon la cible.
Large spectre	BravoZN (Groupe M)	28900	Foliaire	L	3	0,49 à 0,97 L/acre (1,2 à 2,4 L/ha)	Aucun	7 à 10	Voir les commentaires	2	Brûlure hâtive, mildiou, moisissure grise		23 jours pour l'irrigation à la main, 19 jours pour l'épuration dans les pommes de terre de semence, 3 jours pour le dépistage, 12 heures pour toutes les autres activités
Post-récolte	Stadium (Groupes 3 + 11 + 12)	31050	Postrécolte	L	1	32,5 mL/1000 kg	Aucun	S.O.	S.O.	S.O.	Pourriture sèche fusarienne	Gale argentée	
Insecticide													
Large spectre	Incipio (Groupe 30)	35770	Foliaire	L	1 (dose élevée) 2 (dose faible)	40,5 à 61,0 mL/acre (100 à 150 mL/ha)	Voir les commentaires	7	12	14	Doryphore de la pomme de terre, cicadelle de la pomme de terre	Pyrale du maïs	La dose d'application diffère selon la cible. Pour une maîtrise optimale, appliquer avec un agent tensioactif non ionique ou MSO (huile végétale méthylée) à raison de 0,25 % v/v.
Large spectre	Minecto Pro (Groupes 6 + 28)	33023	Foliaire	L	2	0,15 à 0,27 L/acre (0,37 à 0,67 L/ha)	Agent tensioactif non ionique 0,1 à 0,5 % v/v	7	12	14	Pyrale du maïs, tétranyques, psylles de la pomme de terre, altises, doryphore de la pomme de terre		La dose d'application diffère selon la cible. Ne pas utiliser Minecto® Pro si un insecticide du Groupe 28 a été appliqué dans le sillon ou sur la semence.
Herbicides													
Graminées et feuilles larges	Boundary LQD (Groupes 5 + 15)	30812	Prélevée	E	1	0,75 à 1,01 L/acre (1,85 à 2,5 L/ha)	Aucun	S.O.	12	60	Échinochloa pied-de-coq, digitaires (astringente, sanguine), panic capillaire, panic d'automne, sétaires (verte, glauque, géante), morelles (d'Amérique, noire de l'est), amarante rugueuse	Amarante à racine rouge	Ne pas utiliser sur les variétés Belleisle, Tobique ou Superior. Pour utilisation dans l'est du Canada seulement.
Graminées et feuilles larges	Dual II Magnum (Groupe 15)	25729	Présemis incorporé ou prélevée	E	1	0,51 à 0,71 L/acre (1,25 à 1,75 L/ha)	Aucun	S.O.	12	NA	Morelles (d'Amérique, noire de l'est), digitaires (astringente, sanguine), échinochloa pied-de-coq, panic d'automne, sétaires (verte, glauque, géante), panic capillaire, souchet comestible (présemis incorporé seulement)	Amarante à racine rouge	Ne pas utiliser sur les variétés Belleisle, Tobique ou Superior.
Graminées	Venture L (Groupe 1)	21209	Postlevée	E	1	0,24 à 0,81 L/acre (0,6 à 2,0 L/ha)	Aucun	S.O.	12	45	Maïs spontané, sorgho d'Alep, ivraie de Perse, échinochloa pied-de-coq, blé de printemps et orge de printemps spontanés, folle avoine, panic millet sauvage, digitaire, panic d'automne, panic capillaire, sétaires (verte, glauque, géante), chiendent, muhlenbergie feuillée		La dose d'application diffère selon la cible.
Défanant	Reglone (Groupe 22)	26396	Défanant	S	2	0,51 à 1,42 L/acre (1,25 à 3,5 L/ha)	Aucun	4 à 6	24	1	Tissus végétaux encore verts		La dose à employer dépend de la quantité de fanes et de mauvaises herbes présentes et de l'emplacement géographique.